



## Utilisation (\*)

Ce vêtement a pour but de signaler visuellement la présence de l'utilisateur, afin de le détecter et de bien le voir dans des situations dangereuses, dans toutes les conditions de luminosité, de jour, et la nuit dans la lumière des phares. B.T.P, entretien des voiries, des espaces verts, chantiers, transport (chauffeurs routiers), caristes, dockers, déménageurs, accompagnateurs de voyage, métiers de la sécurité....

## Caractéristiques techniques

- ✓ Vêtement de signalisation haute visibilité contre les intempéries avec bandes rétro-réfléchissantes.
- ✓ Poches intérieures et extérieures.
- ✓ Capuche fixe enroulée dans le col.
- ✓ Poignets tricot coupe-vent sous les manches.
- ✓ Fermeture à glissière centrale sous rabat avec bandes auto-adhésives.
- ✓ **Matière extérieure** : polyester Oxford 300D enduit polyuréthane (PU).
- ✓ **Doublure et rembourrage** : polyester.
- ✓ **Coloris** : jaune et bleu marine.
- ✓ **Tailles** : S, M, L, XL, XXL, XXXL.
- ✓ **Conditionnement** : - carton de 10 pièces.  
- sachet de 1 pièce.



En savoir plus : [www.singer.fr](http://www.singer.fr)

## Principaux atouts

- ✓ Confection et matériaux de qualité. A la fois léger, chaud et confortable.
- ✓ Poignets coupe-vent sous les manches pour une bonne isolation contre le froid et une sensation de confort.
- ✓ Fermeture centrale à glissière avec rabat pour une meilleure protection contre les intempéries.
- ✓ Poches extérieures avec rabat pour une meilleure protection contre la pluie.
- ✓ Col droit remontant pour une protection du cou contre le froid et le vent.
- ✓ Bandes rétro-réfléchissantes au dessus des épaules pour une bonne visibilité même au-dessus du porteur (bonne visibilité par exemple depuis les conducteurs de grue; exigé sur de nombreux chantiers!).
- ✓ Matière sombre aux extrémités du vêtement afin d'éviter de salir les matières à haute-visibilité.
- ✓ Ouverture zippée à l'intérieur du vêtement pour accès marquage.



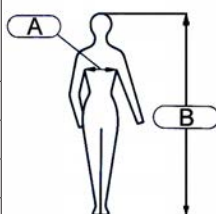
## Conformité.

Directive Européenne **89/686/CEE** relative aux Equipements de Protection Individuelle (EPI).

- **EN ISO13688 : 2013.** Vêtements de protection: Exigences Générales.
- **EN343 : 2003 + A1 : 2007.** Vêtements de protection- Protection contre les intempéries.
- **EN ISO20471 : 2013.** Vêtements de signalisation à haute visibilité. Spécifications.

Attestation d'examen CE de type (AET) délivrée par **CENTEXBEL**, organisme notifié **n°0493**.

| Tailles | Tailles de la poitrine (cm) (A) | Hauteurs (cm) (B) |
|---------|---------------------------------|-------------------|
| S       | 86-94                           | 156-164           |
| M       | 94-102                          | 164-172           |
| L       | 102-110                         | 172-180           |
| XL      | 110-118                         | 180-188           |
| XXL     | 118-129                         | 188-196           |
| XXXL    | 129-141                         | 196-204           |



| EN343                                | Résultat |
|--------------------------------------|----------|
| Résistance à la pénétration de l'eau | Classe 3 |
| Résistance évaporative               | Classe 1 |

Votre partenaire **SINGER® SAFETY**

**SINGER®**   
safety